

Je profite de l'offre combinée Cornèrcard Miles & More suivante (veuillez sélectionner l'option souhaitée):



Miles & More Diners Club et Gold Visa



Miles & More Diners Club et Gold Mastercard®

Bonus de bienvenue:

10'000 Miles de prime

Cotisation annuelle:

CHF 220 au lieu de 440*

Bonus sur les dépenses:

Diners Club Miles & More

1 Mile de prime pour CHF 1

Cornèrcard Miles & More Gold

1 Mile de prime pour CHF 2

* La présente offre reste valable tant que vous êtes en possession des deux cartes.

Êtes-vous déjà membre Miles & More?

Oui, je suis déjà membre Miles & More:

Numéro de ma carte-service Miles & More (15 chiffres):

Veuillez joindre une copie de votre carte actuelle Miles & More. Si le numéro de carte-service Miles & More n'est pas indiqué, un nouveau compte Miles & More sera automatiquement ouvert pour le titulaire/demandeur de la carte après qu'il aura signé cette demande de carte.

Important: veuillez compléter la présente demande dans son intégralité. **Toutes les informations sont obligatoires.**

1. Données personnelles du titulaire de la carte principale

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom) 23 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

Monsieur Madame

Langue de correspondance F A I

Nom/prénom

Rue/n°

NPA/lieu

Y résidant depuis

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Téléphone privé

Téléphone portable

E-mail

État civil

N^{bre} d'enfants

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B L

mineurs

En Suisse depuis

Veuillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

2. Activité professionnelle/situation financière

Employé/-e Indépendant/-e Retraité/-e En formation

Employeur

depuis

Profession/fonction

Téléphone

Adresse

Frais annuels habitation en CHF

Appartement/maison est loué/-e m'appartient

Revenu annuel brut en CHF

LSV+/Debit Direct

Donnée obligatoire de par la loi selon art. 30 LCC

pour paiements directement par votre banque

Le demandeur (toutes les désignations de personnes incluent la forme féminine) reconnaît à l'émetteur de carte le droit de délivrer, pour des raisons de solvabilité, une carte Cornèrcard Miles & More Classic au lieu de la carte Cornèrcard Miles & More Gold demandée.

3.1 Prestations supplémentaires incluses pour la carte Diners Club Miles & More

E-Account (Demander sur eaccount.dinersclub.ch)

Gestion de votre carte en quelques clics

Assurance voyage

Valable dans le monde entier pour un nombre illimité de voyages par an. Couvertures d'assurance et montants maximum assurés:

- Frais d'annulation et interruption de voyage et assistance voyage: CHF 40'000
- Retards de voyage: CHF 3'000
- Bagages: CHF 10'000
- Frais de traitements médicaux et assistance médicale: CHF 1'500'000
- Exclusion de la franchise pour véhicule de location (CDW): CHF 10'000

Remarque: les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux **Conditions Générales d'Assurance (CGA)**. Ces conditions, qui me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance, peuvent à tout moment être consultées ou commandées à l'adresse cornercard.ch/f/cg. Par ma signature, je certifie que j'ai pris connaissance des CGA, que je les ai comprises et que je les accepte sans réserve.

3.2 Prestations supplémentaires pour la carte Cornèrcard Miles & More Gold Visa/Mastercard® (sur demande)

Onlineaccess gratuit (M48)

- Gestion de vos cartes en quelques clics et achats sécurisés sur internet
- Nécessaire pour l'activation du décompte mensuel électronique

Mobileaccess CHF 0.20-0.50/SMS (A19)

Sécurité et contrôle renforcés par téléphone portable

- Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte
- Shop Info: avis automatique lors de vos achats par SMS CHF 0.20
- Consultation du solde et des transactions par SMS CHF 0.50

Assurance du solde: 0,49% du solde ouvert du décompte mensuel (O96)

Couverture du solde de la carte principale ou, le cas échéant, de la carte partenaire en cas de perte involontaire d'emploi, d'incapacité de travail totale temporaire, de décès ou d'invalidité permanente.

Couverture: au max CHF 40'000 par événement

Accidents de voyage Advantage

Prime annuelle: la 1^{re} année CHF 45 au lieu de CHF 60 (valable jusqu'au 31.12.2018) (J49)

Couverture d'assurance contre les accidents de voyage garantie pendant toute la durée du voyage. Couverture maximale en cas de décès ou d'invalidité permanente: CHF 500'000.

Carte avec photo passeport au verso: veuillez joindre une photo passeport couleur récente (écrire le nom au verso de la photo).

4. Identification de l'ayant droit économique (formulaire A selon CDB 16; données obligatoires)

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

appartient au demandeur de la carte principale

appartient à la/aux personne/-s suivante/-s

(veuillez indiquer les données suivantes: nom, prénom ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse du domicile/siège, nation):

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes. *Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du code pénal suisse, faux dans les titres).*

5. Code NIP personnel pour la carte Diners Club Miles & More

Je renonce à recevoir le code NIP par courrier.

À réception de la carte veuillez activer l'E-Account et définir votre code NIP personnel sous **eaccount.dinersclub.ch**

6. Uniquement pour U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

7. Facultatif: choix d'une carte Diners Club Miles & More

Je renonce à l'offre combinée et opte pour une carte Diners Club Miles & More au même prix.

Note: cette option sera considérée comme acceptée si vous ne la refusez pas explicitement.

8. Déclaration

Je confirme l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorise la Cornèr Banque SA (ci-après «banque») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de ma demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [IKO]) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, je libère des organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel. J'autorise la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, je recevrai les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit, les Conditions Générales (CG) pour les cartes Visa, Mastercard® et Diners Club ainsi que mon code NIP personnel. Les CG ainsi que les Conditions d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèrcard, respectivement qui sont comprises en plus sur demande et moyennant paiement peuvent être **consultées à tout moment sur cornercard.ch/f/cg pour Visa/Mastercard respectivement dinersclub.ch/f/cg pour Diners Club**. Les primes y relatives seront automatiquement débitées de ma carte. En tant que demandeur de l'**assurance du solde**, je confirme que je suis âgé/-e de 18 ans au moins et de 62 ans au plus, que je suis domicilié/-e en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein (les enclaves de Büsingen am Hochrhein (DE) et Campione d'Italia (IT) sont exclues), que j'exerce une activité lucrative depuis au moins 6 mois et au moins 16 heures par semaine (la couverture chômage ne s'applique pas aux travailleurs indépendants), que je suis au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et à durée illimitée, que je ne m'apprête pas à prendre une retraite anticipée, que je ne suis pas resté/-e absent/-e du travail complètement ou partiellement plus de 25 jours ouvrables au cours des 12 derniers mois pour cause de maladie ou d'accident, que je n'ai pas été hospitalisé/-e plus de 20 jours consécutifs et que je ne m'apprête pas à être hospitalisé/-e. **Assurance voyage:** l'assurance voyage accompagnant la Cornèrcard Classic est payante. Dans le cadre de l'offre combinée Cornèrcard Miles & More, vous êtes couvert par l'assurance gratuite de la carte Diners Club même en cas de paiement avec la Cornèrcard Classic, et ce, aussi longtemps que vous possédez les deux cartes. Tous les **rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse**. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. **L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que j'ai reçu, que j'ai compris et que j'accepte sans réserve les CG ainsi que les CGA concernées. Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un récapitulatif des prix, des intérêts et des frais qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/f/prix pour Visa/Mastercard respectivement dinersclub.ch/f/prix pour Diners Club ou commandés au +41 91 800 41 41 pour Visa/Mastercard ou +41 58 880 88 00 pour Diners Club. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que j'occasionne peuvent m'être facturés. Je déclare accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si je demande un produit supplémentaire de Cornèrcard ou que je souhaite passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque (pour les cartes Visa/Mastercard) ou au taux de change de Diners Club International (pour les cartes Diners Club) le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Autorisation:** j'autorise la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de mon contrat et de mes transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations me permettront de recevoir à mon adresse, adresse e-mail ou par SMS des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Je trouverai des précisions à ce sujet dans les CG. J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte que j'ai choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation des prestations. Je prends connaissance du fait que ces entre-prises partenaires déterminent à leur entière discrétion les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et j'accepte. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire de la carte partenaire bénéficiant d'un revenu propre (bénéficiant d'une limite de dépenses propre et d'un décompte mensuel séparé) à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives, Priority Pass™ ou Securicard. Edition 01.2018

9. Collaboration avec les entreprises partenaires; adhésion au programme Miles & More

J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat, par exemple **Miles & More GmbH**, et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation des prestations, dont fait partie le crédit de Miles exécuté dans le cadre du programme Miles & More, par exemple, ou qu'elles sont nécessaires à des fins de marketing ou de communication. Je prends connaissance du fait que ces entreprises partenaires déterminent à leur entière discrétion les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et j'accepte. J'autorise en outre la banque à fournir à Miles & More GmbH ou aux tiers mandatés par leurs soins les informations sur mes données personnelles et l'utilisation de ma carte nécessaires au crédit des Miles dans le cadre du programme Miles & More. Si je ne participe pas encore au programme Miles & More de Deutsche Lufthansa AG et de Miles & More GmbH, je demande parallèlement à participer à ce programme par le biais de la présente demande de carte. Mon nom et mes coordonnées seront transmis dans ce but à Miles & More GmbH (Unterschweinstiege 8, 60549 Frankfurt) et une carte de service Miles & More sera émise. Je reconnais en outre que seules les conditions de participation Miles & More font foi pour les prestations du programme Miles & More, notamment pour l'obtention et la jouissance de Miles de prime; ces conditions de participation sont disponibles sur internet à l'adresse miles-and-more.com. Les nouveaux membres Miles & More recevront les conditions de participation Miles & More avec la carte de service Miles & More. L'utilisation et/ou la signature de la carte confirme/confirment également que j'ai reçu, que j'ai compris et que j'accepte sans réserve les conditions de participation Miles & More. Les offres éventuelles proposées par la banque concernant des Miles de prime offerts en guise de bonus de bienvenue s'adressent exclusivement aux nouveaux clients qui ne possèdent pas encore de carte de crédit Cornèrcard Miles & More ou qui n'ont pas résilié leur carte au cours des six derniers mois. La banque se réserve par ailleurs le droit d'annuler les Miles de prime offerts en guise de bonus de bienvenue si le contrat de carte est résilié par le titulaire de la carte moins de douze mois après l'émission de celle-ci. Edition 04.2017

10. Intermédiation en assurance, recours à des tiers et protection des données

Le titulaire d'une carte de crédit ou d'une carte prépayée (ci-après «titulaire») prend note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles, mises à disposition dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. La banque est habilitée à mandater des tiers en Suisse ou à l'étranger pour l'exécution de l'ensemble ou d'une partie des prestations découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fidélité (par exemple vérification de la demande, fabrication et personnalisation de la carte, exécution du contrat - y compris impression et envoi de toute correspondance et des décomptes mensuels -, services online, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la lutte contre la fraude. Le titulaire autorise la banque à mettre à disposition de ces tiers et à envoyer, également à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée et à veiller à ce que d'autres parties contractantes éventuelles respectent également ces obligations. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Le titulaire prend également note qu'il dispose de droits à l'information, conformément à la législation en matière de protection des données, et qu'il peut, dans certaines circonstances, exiger la correction, le blocage ou la suppression de certaines données enregistrées par la banque. Je peux trouver des précisions concernant la politique de la banque en matière de protection des données sur cornercard.ch. Edition 01.2018

11. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou partenaire (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 100, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Classic) ou 20 % (pour les cartes Gold) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Gold).

L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK).

La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes les cartes émises à son nom et à celui du procureur, l'intégralité des utilisations faites de ces cartes ne devant pas dépasser cette limite globale. De la même manière, la limite de dépenses fixée pour le titulaire de la carte partenaire s'applique également à toutes ses cartes partenaire. La banque se réserve le droit de modifier à tout moment la limite de dépenses au moyen d'une communication écrite au titulaire de la carte principale et, le cas échéant, à celui de la carte partenaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic et Gold Visa et Mastercard de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41).

5. Droit applicable

Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 04.2017

12. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date

Demandeur de la carte principale

X

SC Gold: I1049
SC Diners Kombi: I1050 / 18-MM02
SC Diners Optout: I1050 / 16 MM001

Important: Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banca SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano.

Cotisations annuelles	Diners Club Miles & More
Carte principale	CHF 220
Carte partenaire	CHF 100

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais
édition 06.2018 - Récapitulatif complet: dinersclub.ch/f/prix

Cotisations annuelles	Miles & More Gold	Miles & More Classic
Cartes principales	CHF 220	CHF 140
Cartes partenaire bénéficiant d'un revenu propre	CHF 130	CHF 85
Cartes partenaire ne disposant pas d'un revenu propre	CHF 130	CHF 85

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais
édition 06.2018 - Récapitulatif complet: cornercard.ch/f/prix